

**Ordre du jour**

**élection des représentants du personnel au conseil médical : vote des représentants du personnel titulaire du CSAL**

M. Fuentes, président du CSAL, était accompagné de Messieurs Lorfeuvre, Guillaume, Manceau, Buteau et Madame Mathé.

Les présents pour les organisations syndicales ( OS) étaient :

Aublet Flore, Girard Carl, Deniel Anne-Gaëlle, Bourassé Christine, Savoye Bertrand, Chayer Corinne et Danieau Marie-Laure pour Solidaires Finances Publiques 85  
Claracq Arnaud et Dhainaut Agathe pour la CFDT/CFTC  
Perraudeau Sonia pour la CGT  
Pillet Williams, Lièvre Sébastien, Brun Aurélie, Loiseau Didier et Coubronnie Julie pour FO

Le Comité Social d'Administration Local (CSAL) du jour portait sur l'élection des représentants du personnel au conseil médical.

Solidaires FiP dénonce la façon dont ce mode d'élection bafoue la représentativité issue de la loi et des urnes. Nous avons développé nos arguments dans la liminaire lue à l'ouverture de ce CSAL.

L'intersyndicale de Vendée est d'accord sur le fait que cela contrevient au principe de représentativité issu des élections directes organisées en décembre 2022. Elle a donc présenté une liste complète de 15 représentants des personnels et s'est mise d'accord pour qu'un agent dont le dossier passe en conseil médical puisse être défendu par l'organisation syndicale de son choix.

La direction a accepté de prévenir l'ensemble des organisations syndicales quand un dossier passera en conseil médical.

**Pour Solidaires, les élus sont :**

- **Angélique Poreau**
- **Anne-Gaëlle Deniel**
- **Romain Magnier**
- **Bertrand Savoye**
- **Nadège Vrignon.**

**Pour toutes interrogations, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux.**

En questions diverses, il a été abordé :

- GMBI
- campagne IR avec la gestion des listes de traitements des 2042 informatiques.

Des fiches de signalement ont été adressées par les SIP de Vendée à la direction afin de l'alerter sur leur situation critique face à l'ampleur des sollicitations de contribuables tous canaux de communication confondus suite à la campagne GMBI.

La direction a indiqué que des alertes similaires ont lieu dans l'ensemble de l'interrégion.

La situation qualifiée de « crise » par le Président du CSA a conduit à la mise en place de mesures d'urgence telles la distribution d'un formulaire spécial GMBI, le maintien des vigiles sur l'ensemble des sites au moins jusqu'au 7 juillet. D'autres mesures locales devraient nous être présentées prochainement.

Ces premières mesures visent à diminuer les files d'attente devant les centres des Finances Publiques.

L'engorgement du numéro d'appel national provoque un afflux en présentiel des contribuables.

La direction a conscience de la très forte augmentation des réceptions spontanées, des RDV et des e-contacts en instance. Elle a indiqué aux chefs de services sa bienveillance et qu'elle ne veut pas de pression sur le traitement des e-contacts.

Ce CSAL a été l'occasion de dénoncer les lenteurs applicatives et les interruptions, le problème de calendrier entre la campagne des déclarations et GestODL, ...

Nous avons également mis en évidence les impacts de cette situation sur la chaîne de travail (avis, ...) et les conséquences négatives sur le service rendu au contribuable.

La direction a indiqué avoir conscience que la difficulté va durer dans le temps.

Vendredi 23 juin, la DGFIP a reporté la date limite de déclaration des biens immobiliers par les propriétaires au 31 juillet 2023.

Solidaires Finances 85 reste à votre écoute.